



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Officines : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 5738

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'intérieur que le problème de la sécurité des pharmacies, dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, lors du week-end de la Toussaint, le département de la Seine-Saint-Denis s'est caractérisé par une recrudescence des vols à mains armées dans les pharmacies. Pas moins de trois de ces établissements, à Montreuil, Noisy-le-Sec et Aubervilliers, ont été la proie des malfaiteurs, tous au cours de la journée du lundi 31 octobre, dont deux à la même heure. Ces agressions suscitent une légitime émotion chez de nombreux pharmaciens de la Seine-Saint-Denis. Des mesures de protection spécifique et renforcée s'imposent d'urgence. Il lui demande donc quelles instructions compte-t-il donner en ce sens ?

Texte de la réponse

Reponse. - Les services de police de Seine-Saint-Denis ont effectivement constaté, à partir du mois d'octobre, une recrudescence du nombre de vols à main armée commis dans le département à l'encontre des pharmacies. Les patrouilles ont donc été intensifiées aux abords des officines et des recherches approfondies ont été entreprises. Au cours du mois de novembre, un signalement précis et un portrait robot étaient obtenus et diffusés dans tous les commissariats de police. Le 17 novembre, ces dispositions ont permis au service départemental de police judiciaire, d'interpeller, en flagrant délit, l'auteur d'une tentative de vol à main armée commise au préjudice d'une pharmacie à Villepinte. Celui-ci a reconnu être à l'origine de plus de vingt agressions visant les pharmacies implantées en Seine-Saint-Denis. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Merogis. Les surveillances n'en sont pas diminuées pour autant et les services de police restent très attentifs à l'évolution de cette forme de criminalité.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) •ric

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5738

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3396